

Bruno Chenin
Expert Comptable -
Commissaire aux comptes

139 boulevard Haussmann
75008 Paris
☎ 06 79 47 54 68

**INSTITUT DES SERVICES À LA PERSONNE
« I.R.S.A.P. »**

Association

12 Place du Palais
61000 ALENCON

∞ ∞

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **INSTITUT REGIONAL DES SERVICES A LA PERSONNE « I.R.S.A.P. »**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je dois attirer votre attention sur le point suivant :

Ainsi qu'indiqué dans l'annexe et le rapport de gestion, votre association n'a pas constitué de provision relative au prêt consenti à l'ISERP Entreprises, dont le solde non remboursé s'élève à 170.000 Euros, au motif que cette association attend le remboursement d'une créance de carry-back pour une somme de 200 000€ auprès de l'administration fiscale qui ne pourra être demandée qu'à partir du 01/01/2016.

En l'absence d'informations relatives à la situation financière de l'association débitrice ainsi que d'éléments positifs concluant à la continuité de cette association jusqu'à la date du 01/01/2016 et qui représentent une incertitude quant au remboursement de ce prêt il aurait été nécessaire de provisionner tout ou partie de cette somme.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur le bilan passif de l'annexe concernant le poste « avances sur subventions » :

Ce poste comprend un montant de « taxe d'apprentissage réservée » pour 53.934 Euros correspondant à des ressources de taxe d'apprentissage non utilisées au 31/12/2012 mais dédiées à une utilisation ultérieure par le CFA dans le cadre de la construction de nouveaux locaux et du plan triennal d'investissements 2013/2016.

Cette affectation en réserve exceptionnelle pour investissement a été agréée par le Conseil régional de Basse Normandie, tiers financeur dans le cadre de la convention signée avec celui-ci. Durant l'exercice la construction des nouveaux locaux du CFA a été achevée.

2°) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justifications particulières.

BC

3°) Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

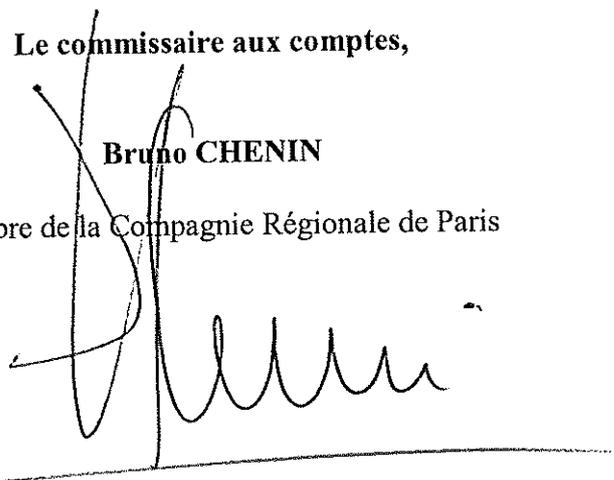
Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion par le bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 4 mai 2013

Le commissaire aux comptes,

Bruno CHENIN

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Chenin', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/12 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/11 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	43 700,30	33 662,65	10 037,65	18 787,24
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	93 657,37		93 657,37	93 657,37
CONSTRUCTIONS	1 395 065,80	14 947,07	1 380 118,73	
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	43 425,82	16 098,19	27 327,63	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	122 464,40	68 931,37	53 533,03	22 163,30
IMMOBIL MISES EN CONCESSION	690 843,02		690 843,02	105 390,17
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	10,00		10,00	10,00
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS	170 000,00		170 000,00	170 000,00
PRETS AVCS INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	400,00		400,00	400,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 559 566,71	133 639,28	2 425 927,43	410 408,08
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTES VERSI. CDES				579,29
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	148 538,31	125 039,25	23 499,06	72 825,68
AUTRES	383 327,39		383 327,39	35 522,99
CREANCES DIVERSES(3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	1 118,19		1 118,19	89 708,14
DISPONIBILITES	1 769,05		1 769,05	177 819,24
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	26 154,84		26 154,84	4 425,44
TOTAL ACTIF CIRCULANT	560 907,78	125 039,25	435 868,53	380 880,78
CHARGES A REP.SIPLUS. EXERC. III				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
TOTAL ACTIF	3 120 474,49	258 678,53	2 861 795,96	791 288,86
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/12 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/11 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	21 611,03	21 611,03
REPORT A NOUVEAU	(127 000,32)	(64 195,44)
RESULTAT DE L'EXERCICE	50 325,31	(62 804,88)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 157 174,41	134 607,91
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 102 110,43	29 218,62
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
TOTAL EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	389,39	751,00
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	389,39	751,00
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT	237 613,67	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	170 212,50	
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	246 079,10	89 493,46
DETTES FISCALES ET SOCIALES	24 239,52	40 112,03
AUTRES	79 870,35	631 713,76
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES		
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	1 281,00	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DETTES	759 296,14	761 319,24
TOTAL PASSIF	2 861 795,96	791 288,86

(1) DONT A PLUS D'UN AN

DONT A MOINS D'UN AN

(2) DI CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

	Clôture au 31/12/12 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/11 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DE STOCK		
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV. VARIATION DE STOCK		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	290 229,11	315 642,67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 546,47	4 743,46
SALAIRES ET TRAITEMENTS	108 691,68	137 775,45
CHARGES SOCIALES	38 228,25	63 282,36
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT. SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV. SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	39 373,17	28 159,23
AUTRES CHARGES	1,98	10 005,22
SOUS-TOTAL (B)	479 070,66	620 916,26
TOTAL (A)+(B) = I	479 070,66	620 915,25
QUOTES-PARTS DE RESULTAT s/OPERATIONS (II)		
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE CHARGES NETTES S/ CESSIONS DE VALEURS MOB. PLACT	1 785,53	50,52
TOTAL III	1 785,53	50,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	920,77 (361,61)	(1 250,00)
TOTAL IV	559,16	(1 250,00)
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)		
TOTAL DES CHARGES (I)+(II)+(III)+(IV)+(V)	481 415,35	619 715,77
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	50 325,31	
TOTAL GENERAL	531 740,66	619 715,77

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

	Clôture au 31/12/12 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/11 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS ET SERVICES)	37 499,06	60 542,07
SOUS-TOTAL (B) MONTANT NET C.A.	37 499,06	60 542,07
PRODUCTION STOCKEE		
PRODUCTION IMMOBILISEE		
RESSOURCES PUBLIQUES ET SUBVENT. EXPLOITATION	451 291,66	390 884,30
REPRISES SUR PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	2 275,36	73 336,14
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES/SUBVENTIONS ATTRIB.		
AUTRES PRODUITS		5,59
SOUS-TOTAL (C)	453 667,02	464 226,03
TOTAL (A)+(B)+(C) = I	491 066,08	524 768,10
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS (II)		
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATION		
D'AUTRES VALEURS MOBIL. & CREANCES ACTIF IMMOBIL.		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	730,49	2 453,82
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		
PRODUITS NETS S/ CESSIONS VALEURS MOBILIERES PLACT		1 963,13
TOTAL III	730,49	4 416,95
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION		135,10
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	39 944,09	27 590,74
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
TOTAL IV	39 944,09	27 725,84
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	531 740,66	556 910,89
SOLDE DEBITEUR = PERTE		62 804,88
TOTAL GENERAL	531 740,66	619 715,77

ANNEXES

SOMMAIRE

FAITS CARACTERISTIQUES.....	2
RESULTAT 2012.....	2
ANALYSE DE LA SITUATION NETTE	2
REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
IMMOBILISATIONS	3
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.....	3
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	3
CREANCES	3
AUTRES INFORMATIONS	3
ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE.....	4
IMMOBILISATIONS.....	5
AMORTISSEMENTS - PROVISIONS	7
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	9
ETAT DES ECHEANCES DES DETTES.....	13
CHARGES A PAYER.....	17

FAITS CARACTERISTIQUES**RESULTAT 2012**

- + 47 818,10 € pour la section Apprentissage
- + 4 162,94 € pour la section Formation Professionnelle
- - 1 655,73 € pour l'ensemble des autres sections

La collecte de taxe d'apprentissage 2012 a été satisfaisante pour un montant total de 578 679,54 €. Elle a été affectée pour 433 644,70 € au fonctionnement et 47 020,82 € pour les investissements et 69 080,04 € pour la construction du CFA. Le solde soit 28 933,98 € a pu être mis en réserve, soit 5% de la collecte.

En 2012, l'IRSAP a terminé la construction du nouveau CFA (hors espaces verts) pour un montant de 1 395 065,80 €, financée à hauteur de 872 000 € par le Conseil Régional de Basse-Normandie et par la taxe d'apprentissage. La construction de la maison domotisée n'est pas achevée au 31/12/2012, le montant inscrit en immobilisation en-cours s'élève à 690 842,02 €, 100 % financée par des organismes publics (CRBN, Conseil Général de l'Orne, Pays d'Alençon, fonds Leader, CCIA), 592 500 € mis en subvention d'investissement mais non amorti.

ANALYSE DE LA SITUATION NETTE

	Au 31/12/2011	Variation	Au 31/12/2012
Gestion Apprentissage	2 250,94	+ 47 818,10	+50 069,04
Gestion Hors CFA	- 107 640,24	+ 2 507,21	- 105 133,03
Situation nette	- 105 389,30	+ 50 325,31	- 55 063,99
Subvention d'investissement	+134 607,91	+ 2 157 174,41	+ 2 291 782,32
Capitaux Propres	- 29 218,62	+ 2 207 499,72	+ 2 178 281,10

Au 31/12/2012, la réserve de taxe d'apprentissage s'élève à la somme de 53 933,98 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de la comptabilité ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon l'application du règlement C.R.C.2004-06

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations, selon la recommandation 2002-10, et aucun changement de méthode n'a été effectué.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans
- Matériel Pédagogique	2 ans et 5 ans
- Installations générales	2 ans et 3 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	4 ans.

L'amortissement pratiqué est l'amortissement linéaire.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées dès la décision d'octroi et rattachées à l'exercice en fonction du prorata temporis de la période.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions sont virées au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des immobilisations subventionnées. Ces écritures sont enregistrées au poste « produits exceptionnels ».

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le prêt à ISERP Entreprises de 200 000 € d'avril 2011 a fait l'objet d'un remboursement de 30 000 € en novembre 2011, soit un solde de créance de 170 000 €.

Une demande de remboursement anticipé du Carry Back par ISERP Entreprises a été introduite auprès de la direction des impôts d'Alençon pour une somme de 200 000 €. Elle a été rejetée par jugement du 05/03/2013 du Tribunal Administratif de Caen.

Le prêt n'a pas fait l'objet d'une provision pour créances douteuses dans l'attente du remboursement à ISERP Entreprises du crédit d'impôt par l'administration fiscale, soit au 01/01/2016.

AUTRES INFORMATIONS

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Cette provision est constituée depuis l'exercice 2006. Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite (I.D.R), en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, s'élève à : 389,39 €, après reprise de 751 € en 2011.

Les hypothèses ayant servi de base à ce calcul sont les suivantes.

Convention Collective Nationale = Organismes de formation N° 3249

Age de départ en retraite = 62 ans (ou moins si naissance dans les années transitoires 1951 à 1955)

Inflation = actualisation neutre sur la période

Turn over = moyenne des départ volontaires et licenciements des 9 dernières années comparés à l'effectif moyen égal à zéro, donc par défaut 0.05.

Taux de progression de carrière = moyenne des taux d'augmentation des 9 dernières années (montant des augmentations / la masse salariale globale de l'ensemble du personnel en CDI)

Probabilité de vie à l'age de départ en retraite = Table de mortalité par sexe 2004-2006 avec % ramenés entre 25 et 62 ans

Calcul de l'indemnité de départ en retraite conforme aux dispositions du code du travail

Base = salaire décembre 2012

Taux de charges = calculé sur novembre (total charges patronales / salaire brut)

0100 C I D'ALENCON

IMMOBILISATIONS

280000 IRSAP EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS											
Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Compte	Écart	Augmentation par acquisition	Diminution par cessions	Augmentation par virements	Diminution par virements	Réévaluation de l'exercice			
43 700,30	38 019,30	205000 BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES	D 5 681,00	5 681,00							
93 657,37	93 657,37	211100 TERRAINS NUS	D								
506 382,00		213100 CONSTRUCTIONS BÂTIMENS	D 506 382,00	506 382,00							
		213110 ENSEMBLES IMMOBILIERS INDUSTRIELS	D								
		213150 ENSEMBLES IMMOB. ADMINIST ET COMMER	D								
841 062,19		213500 INST GENER.AGENCT AMENAG DES CONST.	D 841 062,19	841 062,19							
47 621,61		213800 OUVRAGES INFRASTRUCTURES CONSTRUCTI	D 47 621,61	47 621,61							
43 425,82	15 331,77	215400 MATERIEL PADAGOGIQUE .	D 28 094,05	28 094,05							
36 454,17	27 423,99	218100 INSTALL GEN. AGENCT AMENAGT DIVERS	D 9 030,18	32 007,19	22 977,01						
11 950,40	11 950,40	218200 MATERIEL DE TRANSPORT	D								
44 880,18	44 880,18	218300 MATERIEL DE BUREAU	D								
		218310 MATERIEL INFORMATIQUE	D								
29 179,65	20 017,10	218400 MOBILIER	D 9 162,55	9 162,55							
		231000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COUR	D								

0100 C C I D'ALENCON

IMMOBILISATIONS

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Compte	D	Ecart	Augmentation par acquisition	Diminution par cessions	Augmentation par virements	Diminution par virements	Réévaluation de l'exercice
690 843,02	30 274,87	231100 MDAP IMMO CORPORELLES EN COUR	D	660 568,15	660 568,15				
	75 115,30	231200 CFA IMMO CORPORELLES EN COUR	D	-75 115,30		75 115,30			
		231300 CONSTRUCTIONS	D						
10,00	10,00	261800 AUTRES TITRES	D						
170 000,00	170 000,00	274800 AUTRES PRETS	D						
400,00	400,00	275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	D						
2 559 566,71	527 080,28	T O T A U X		2 032 486,43	2 130 578,74	98 092,31			

0100 C C I D'ALENCON

AMORTISSEMENTS - PROVISIONS
ventilation des dotations aux amortissements

280000 IRSAP EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS		Solde au 31/12/2011	Compte	Ecart	Augmentation par acquisition	Diminution par cessions	Augmentation par virements	Diminution par virements	Ventilation des dotations aux amortissements			Amortissements dérogatoires		
Solde au 31/12/2012	Linéaire								Dégressif	Autre méthode	Dotations	Reprises		
389,39	751,00	151800	AUTRES PROV.POUR RISQUES & CHA	-361,61	389,39	751,00								
33 562,65	19 232,06	280500	AMORT BREVETS LICENCES DROITS	14 430,59	14 430,59					14 430,59				
3 282,10		281310	AMORTISSEMENT Construction Bât	3 282,10	3 282,10					3 282,10				
11 201,99		281350	AMORTISS INST GEN AGENCT AMEN	11 201,99	11 201,99					11 201,99				
462,98		281380	AMORTISS Ouvr. Infrast. Constr	462,98	462,98					462,98				
16 098,19	15 331,77	281540	AMORTISS MATERIEL PEDAGOGIQUE	766,42	766,42					766,42				
4 594,51	26 213,04	281810	AMORTISS INST GENER AGENC AMEN	-21 618,53	787,56	22 406,09				787,56				
7 347,27	3 363,81	281820	AMORTISS MATERIEL DE TRANSPOR	3 963,46	3 963,46					3 963,46				
42 425,99	39 811,48	281830	AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFOR	2 614,51	2 614,51					2 614,51				
14 563,60	12 720,04	281840	AMORTISS MOBILIER	1 843,56	1 843,56					1 843,56				
		282183	AMORT MAT DE BUREAU ET MAT INF											
125 039,25	125 039,25	491600	PROVIS POUR DEPREC CPTES CUEN											
259 067,92	242 462,45		T O T A U X	16 605,47	39 762,56	23 157,09				39 373,17				

AMORTISSEMENTS - PROVISIONS
Amortissements dérogatoires

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Compte	Dotations dérogatoires		Reprises dérogatoires	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif
151800 AUTRES PROV.POUR RISQUES & CHA				
280500 AMORT BREVETS LICENCES DROITS				
281310 AMORTISSEMENT Construction Bât				
281350 AMORTISS INST GEN AGENCT AMEN				
281380 AMORTISS Ouvr. Infrast. Constr				
281540 AMORTISS MATERIEL PEDAGOGIQUE				
281810 AMORTISS INST GENER AGENC AMEN				
281820 AMORTISS MATERIEL DE TRANSPOR				
281830 AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFOR				
281840 AMORTISS MOBILIER				
282183 AMORT MAT DE BUREAU ET MAT INF				
491600 PROVIS POUR DEPREC CPTES CLIE				
T O T A U X				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
274800 AUTRES PRETS	170 000,00		170 000,00
275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	400,00		400,00
401110 FOURNIS ACHATS BIENS OU PREST SERV			
404110 FOURNISSEURS ACHAT DIMMOBILISATION			
409800 RABAIS REMISES RISTOURNES A OBTENIR	11 415,94		11 415,94
411100 CLIENTS VENTES BIENS OU PREST SERV	6 000,00		6 000,00
416000 CLIENTS DOUTEUX	125 039,25		125 039,25
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	17 499,06		17 499,06
421000 REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL			
425100 AVANCES SUR REMUNERATIONS			
425200 ACOMPTES			
425300 AVANCES SUR FRAIS			
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER			
428700 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	210,40		210,40

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

280000 IRSAP EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS		Compte	
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
431000 URSSAF			
437101 VAUBAN HUMANIS RETRAITE COMPLEMENTA			
437102 CAPIMMEC MALAKOFF			
437103 CREDIT MUTUEL RETRAITE			
437105 VAUBAN PREVOYANCE			
437660 TAXE SUR LES SALAIRES			
437701 POLE EMPLOI			
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER			
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER			
438601 ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER			
438602 INDEMNITES JOURNALIERES A REMBOURS			
438701 ORGANIS SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR	27,64		27,64
441100 SUBVENTIONS D'INVEST A RECEVOIR	35 562,59		35 562,59
441101 SUBVENTIONS INVEST A RECEVOIR MDAP	316 451,76		316 451,76

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
441103 CONSEIL REGIONAL ACOMPTES SUBV	19 659,06		
441700 SUBVENTIONS D'EXPLOIT A RECEVOIR		19 659,06	
441710 SUBVENTION CRBN EPI			
441900 AVANCES SUR SUBVENTIONS			
441910 AVANCE SUBVENTION TRH			
441920 AVANCES SUR SUBVENTIONS CONST CFA			
441930 AVANCES SUBVENTIONS DIRECCTE			
443380 AUTRES OPERATIONS			
444000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES			
445660 TVA A RECUPERER SUR BIENS ET SERV.			
447100 TAXE D'APPRENTISSAGE			
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			
451800 INTERETS COURUS			
455200 Avance en compte courant CCIA			

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

IRSAP

Au 31/12/2012

280000 IRSAP EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS			
Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
455800 Intérêts courus/compte courant CCIA			
458000 ASSOCIES OPER EN COMMUN ET EN GIE			
467800 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS			
467801 APPRENTIS - RBT A RECEVOIR			
467803 CREDITEURS DIVERS			
468701 DEBITEURS PRODUITS A RECEVOIR			
471000 DEPENSES DIVERSES A IMPUTER			
471100 AUTRE ATTENTE			
471200 COMPTE ATTENTE BANQUE			
486000 CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	26 154,84		26 154,84
T O T A U X	728 420,54	728 420,54	728 420,54

Mise à jour le 02/05/2013 12:13:15

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

0100 C C I D'ALENCON

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
401110 FOURNIS ACHATS BIENS OU PREST SERV	129 195,31	129 195,31			
404110 FOURNISSEURS ACHAT D'IMMOBILISATION					
408100 FOURNISS ORDIN FACT NON PARVENUES	116 883,79	116 883,79			
411100 CLIENTS VENTES BIENS OU PREST SERV					
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR					
421000 REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL					
427000 PERSONNEL OPPOSITIONS					
428200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG PAY	3 805,14	3 805,14			
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 383,22	2 383,22			
428700 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR					
431000 URSSAF	13 915,00	13 915,00			
437101 VAUBAN HUMANIS RETRAITE COMPLEMENTA	1 760,00	1 760,00			
437102 CAPIMMEC MALAKOFF					
437103 CREDIT MUTUEL RETRAITE					

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
437105 VAUBAN PREVOYANCE	293,00	293,00			
437660 TAXE SUR LES SALAIRES					
437701 POLE EMPLOI					
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 344,74	1 344,74			
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	738,42	738,42			
438601 ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER					
438602 INDEMNITES JOURNALIERES A REMBOURS					
438701 ORGANIS SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR					
441100 SUBVENTIONS D'INVEST A RECEVOIR					
441101 SUBVENTIONS INVEST A RECEVOIR MDAP					
441103 CONSEIL REGIONAL ACOMPTES SUBV					
441900 AVANCES SUR SUBVENTIONS	10 213,37	10 213,37			
441910 AVANCE SUBVENTION TRH	9 323,00	9 323,00			
441920 AVANCES SUR SUBVENTIONS CONST CFA					

Mise à jour le 02/05/2013 12:13:29

0100 C C I D'ALENCON

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
280000 IRSAP EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS					
441930 AVANCES SUBVENTIONS DIRECCTE	6 400,00	6 400,00			
443380 AUTRES OPERATIONS					
444000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES					
445660 TVA A RECUPERER SUR BIENS ET SERV.					
447100 TAXE D'APPRENTISSAGE					
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR					
451800 INTERETS COURUS					
455200 Avance en compte courant CCJA	170 000,00	170 000,00			
455800 Intérêts courus/compte courant CCJA	212,50	212,50			
458000 ASSOCIES OPER EN COMMUN ET EN GIE					
467800 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	1 281,00	1 281,00			
467801 APPRENTIS - RBT A RECEVOIR					
467803 CREDITEURS DIVERS					
468701 DEBITEURS PRODUITS A RECEVOIR					

Mise à jour le 02/05/2013 12:13:29

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

280000 IRSAP
EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

Compte	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
471000 DEPENSES DIVERSES A IMPUTER					
471100 AUTRE ATTENTE					
471200 COMPTE ATTENTE BANQUE					
511200 CHEQUES A ENCAISSER TAXE APPRENTIS					
511210 CHEQUES A ENCAISSER					
512110 SOCIETE GENERALE	237 613,67	237 613,67			
512180 CREDIT MUTUEL					
T O T A U X	705 362,16	705 362,16			

Mise à jour le 02/05/2013 12:13:29

CHARGES A PAYER

EXERCICE 01.01.12-31.12.12 CLOTURE 31.12.12 EUROS

	Exercice 01/01/2012 - 31/12/2012 Durée 12 mois	Charges considérées fiscalement comme des provisions	
		Non déductibles	Déductibles
408100 FOURNISS ORDIN FACT NON PARVENUES	116 883,79		116 883,79
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 805,14		3 805,14
428200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG PAY	2 383,22		2 383,22
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER	1 344,74		1 344,74
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	738,42		738,42
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER			
438601 ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER			
438602 INDEMNITES JOURNALIERES A REMBOURS			
455800 Intérêts courus/compte courant Cc/A	212,50		212,50
T O T A U X	125 367,81		125 367,81

